



Procès-Verbal

de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 janvier 2017

Présences comité: Bettendorff Claude, Blasen Malou, Courtois Serge, Gelhausen Jean-Jacques, Goerens Nick, Harles Serge, Heuschling Paul, Mergen Martine

Présence autres clubs : Berteau Jonas (Sailing Passion)

Procurations clubs: *Laurent Haan : GLCR, Nick Goerens : CNL,
Claude Welter : YCL*

La séance est ouverte à la Maison des Sports, 19h00 sous la présidence de Serge Harles.

1) Allocution du président.

Le **président Serge Harles** souhaite la bienvenue aux membres de la FLV. Serge relève le succès de l'édition de la Sailing Schools 2016 et confirme la préparation d'une édition encore plus importante en 2017.

Ses remerciements s'adressent au GLCR, YCL et CNL pour leurs activités en 2016 et à tous les membres ayant contribué aux succès de leurs clubs. Il salue la présence du représentant de Sailing Passion.

2) Appel nominatif des délégués et vérification des procurations.

Les clubs CNL, GLCR, YCL présentent leurs procurations en bonnes et dues formes.

3) Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire du 27 janvier 2016.

Le compte-rendu est approuvé unanimement.

4) Présentation et discussion des rapports des membres du c.d., décharges afférentes.

Le **vice-président Nick Goerens**, en charge du site internet de la FLV, relève la modernisation du site web et les mises à jour concernant les sections permis et statuts coordonnés.

Le **secrétaire général Jean-Jacques Gelhausen** rappelle les 5 réunions de comité directeur de la FLV pour l'année écoulée.

Il fait part aussi d'un gros travail de mise en conformité administrative suite aux diverses publications au Mémorial depuis des années et se traduisant désormais par un



nouveau texte coordonné des statuts de la FLV déposé auprès du Registre des Sociétés.
Le site web de la FLV reprend ce texte coordonné.

Il rappelle que l'asbl « Sailing Passion » est affiliée à la FLV depuis décembre 2016.

Le trésorier, Serge Courtois, présente les comptes de l'exercice se traduisant par un déficit de 4092.- EUR, dû essentiellement à la contribution financière de la FLV pour l'organisation de la Sailing Schools (comité de course).

En 2017 une part de subsides DMS au titre des activités de l'exercice écoulé devrait rééquilibrer la situation.

L'avoir net de la FLV s'élève au 31.12.16 à **38.244,12 EUR**.

Le **directeur sportif Claude Bettendorff** rappelle aux clubs la nécessité de vérifier les licences avec leurs échéances par rapport au fichier du directeur sportif car bon nombre de licences sont échues dans les clubs. Pour la Sailing Schools 2017 il est retenu que seuls les skippers présenteront obligatoirement une licence sportive valide.

La **directrice du service information et presse – relations publiques Malou Blasen** fait part de la réalisation de nouveaux flyers FLV.

Le **directeur de la formation Paul Heuschling**, relève pour l'année écoulée l'émission de 2 certificats B, 2 certificats A-mer et une cinquantaine de permis mer.

Chaque membre du comité directeur a obtenu décharge et a été félicité pour son engagement.

5) Rapport des réviseurs de caisse et décharge du trésorier général.

Le rapport des réviseurs de caisse Stefan Geier et Alex Blinkhorn n'a pas fait l'observation de remarques. (voir bilan en annexe). Les membres accordent décharge au trésorier.

6) Désignation des réviseurs de caisse.

Les mandats de Stefan Geier et Alex Blinkhorn sont renouvelés comme réviseurs de caisse pour 2017.

7) Politique d'avenir, examen et vote des propositions budgétaires pour l'exercice 2016.

Le principal thème 2017 sera de surpasser encore l'édition 2016 de la « Sailing Schools » à La Trinité-s-Mer, en avril prochain.



8) Ratification de l'adhésion à la FLV de « Sailing Passion »

L'admission de SP en décembre 2016 devant encore être ratifiée par l'AGO, conformément aux statuts de la FLV, il est passé au vote sur le sujet. Les porteurs de voix expliquent tous qu'ils sont passés par leurs comité-directeurs respectifs au préalable. Le résultat du vote donne :

GLCR (10 voix) : contre
YCL (6 voix) : contre
CNL (3 voix) : pour

soit 16 voix contre 3.

Ce résultat est sans appel et le président Jonas Berteau marque sa déception.

Les motivations exprimées par les porteurs de voix sont :

- pas de communication suffisante
- absence de plan de formation convaincant, maladroites de tous côtés
- échanges virulents de correspondances
- griefs injustifiés vis-à-vis de 2 clubs de la FLV ou de leurs représentants
- occupation/non-restitution du site « *sailingschools.lu* »

Ces divergences de vue profondes sont illustrées par des extraits de correspondance repris sub A), B) et C) ci-après :

A) Extrait du compte-rendu de la réunion comité GLCR du 25.10.2016:

Demande d'adhésion de « Sailing Passion A.s.b.l. à la FLV:

1. Domaine SailingSchool.lu : Le domaine « sailing.schools.lu » n'a été pas libéré par le président Jonas Berteau de Sailing Passion asbl.

2. Parrainage du School's Cup par le Ministère de l'éducation nationale et du CAM: La demande de parrainage adressé au Ministère de l'éducation nationale par Mme Rey a été formulée de manière à duper le ministère comme quoi Claude Christnach serait un co-organisateur. Un email à ce sujet de la part de Claude nous a bien démontré les méthodes sournoises de Mme Rey : l'annonce du parrainage du « Schools Cup » avec le CAM sur une affiche demande vérification.

En annexe e-mail MENJE et lettre de Claude Christnach adressée à la FLV.

Le comité a voté à l'unanimité contre la demande d'adhésion de Sailing Passion à la FLV.

B) e-mail de Claude Christnach (Directeur du Lycée Josy Barthel Mamer) du 21.10.2016:

Hei ennen ee Mail vum Erik Goerens aus dem Menje dee mer d'Demande de Parrainage vum Ariane Rey weiderschéckt.

D'Madame Rey huet Culot fir an daer Demande main Numm an d'Spill ze bréngen. Dat as eeng ganz bewosst Täuschung, e staarkt Stéck ! Ech hunn mat Sailing Passion an dem Ariane Rey naischt méi



ze dinn an ech kann nemmen hoffen dass eng FLV sech net dozou hirreisse léist Lait di net zécken esou hannerhaelteg Methoden unzewenden, opzehuelen. Alt rem ee coup bas vun der Madame Rey, dee beweist dass d'Décisioun net méi mat hir zesummenzeschaffen, absolut richtig war.

C) Lettre de Claude Christnach du 4.1.2016 au CLAS :

Monsieur le Secrétaire général,

La demande de saisie de la Commission luxembourgeoise d'arbitrage pour le sport par « Sailing Passion » me surprend et m'interpelle au plus haut degré.

En effet, après une description incomplète et unilatérale d'événements qui regorge d'insinuations, d'accusations non fondées, de contradictions, d'hypothèses non fondées et d'appréciations personnelles farfelues qui partent dans tous les sens pour viser la FLV, le GLCR ainsi que ma personne, Madame Rey Lou sollicite votre arbitrage « ...pour apprécier les pratiques de la FLV et du (sic !) directeur d'école... » qu'elle qualifie de « déloyales » et « parasitantes ».

Je tiens à préciser que Madame Lou Rey n'a assisté à aucune des réunions décrites.

Je me permets néanmoins d'exposer mon point de vue à toutes fins utiles.

La première édition de la « Schools' cup » a effectivement vu le jour en 2013. Ce que l'auteur omet soigneusement de préciser, c'est que ce n'est qu'après au moins deux tentatives sans succès les deux années précédentes, une première sans mon appui, une deuxième avec mon soutien. Comme le timing était un peu serré lors de la deuxième tentative, la « Schools' cup » a seulement pu démarrer en 2013, grâce aussi à mes efforts de promotion auprès des lycées qui ont seulement rendu possibles l'établissement de la Schools' cup. J'ai participé en tant que skipper avec 3 équipes de mon établissement scolaire aux trois éditions, mais sans engagement formel et officieux de ma part. Pourtant, comme j'estimais et que j'estime toujours l'initiative de Sailing Passion, je n'ai pas arrêté à faire de la publicité pour la « Schools' cup » dans le monde de l'éducation, en persuadant des amis, des professeurs et des élèves à participer au projet, en rédigeant et en adressant des courriers à la presse écrite, aux parents d'élèves, aux directeurs de lycées, au Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de l'Enfance, au Ministère des Sports, au Service National de la Jeunesse, aux Chambres professionnelles pour promouvoir l'événement nautique, pour solliciter des parrainages, pour demander des aides financières et pour trouver un cadre légal officiel beaucoup plus approprié à ce genre de projet qui concerne chaque année une centaine d'élèves. J'ai également mis à disposition les infrastructures de mon établissement scolaire pour toutes les réunions formelles et informelles en relation avec la « Schools' cup ». Au cours des quatre dernières années, j'ai donc investi beaucoup de temps et d'énergie dans la Schools' cup.

Or, au cours des trois éditions, et surtout lors des soirées d'informations destinées aux parents des élèves auxquelles j'ai assisté personnellement, **les questions récurrentes sur l'assurance accident sont restées sans réponse et sans solution satisfaisante.** C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, et toujours dans l'optique de résoudre ce problème majeur, j'ai plaidé dès le début pour un rapprochement de la « Schools' cup » à la FLV et au GLCR, pour proposer un rassemblement de tous les acteurs compétents en la matière autour du projet de Sailing Passion asbl.

Même s'il est normal que l'organisation d'un événement comme la Schools' cup peut par moments ne pas être parfaite et s'améliorer voire évoluer avec le temps, il y a cependant plusieurs points qui méritent d'être mentionnés car ils m'ont également motivé à prendre mes dispositions.

Ainsi, la Schools cup était toujours vendue aux élèves comme une régates alors qu'en réalité il s'agissait officiellement d'un événement nautique. Lors de réunions, ce point a souvent prêté à discussion et le terme de « régates » a été utilisé à tort et à travers dans les brochures et communications de Sailing passion asbl, et ceci même dans le courrier que Madame Rey Lou vous a adressé. Lors de la dernière réunion commune avec Sailing Passion asbl, qui avait entre autres comme sujet la proposition de l'intervention du GLCR et de la FLV pour soutenir l'aspect plus sportif en mettant à disposition un comité de course d'une régates, Madame Rey Ariane était formelle sur la terminologie et a insisté sur le fait que la Schools' cup ne pourrait pas avoir de comité de course puisqu'officiellement il ne s'agirait pas d'une régates puisque les bateaux ne pourraient pas être loués au même prix dans des conditions de régates.

Lors des précédentes éditions de la Schools' cup, les décisions du comité d'organisation de l'événement nautique ont parfois incité des skippers à articuler des critiques constructives en relation avec le parcours choisi, les décisions de partir malgré des coups de vent annoncés, le manque de précisions dans les parcours et le fait de refuser à tout prix de prendre des bouées de dégagement



mobiles comme repères au lieu de contourner des rochers marqués comme dangereux sur les cartes maritimes.

Bien que les skippers soient des personnes adultes responsables qui sacrifient une partie de leur congé et de leur temps libre pour prendre la responsabilité d'encadrer des jeunes durant une semaine entière et sans lesquels un tel projet est tout simplement irréalisable, les suites réservées par Sailing Passion asbl aux skippers qui avaient articulé des critiques constructives sont tout simplement inacceptables et fortement déloyales car ils ont été littéralement bannis par la suite. Or, cette manière de procéder risque de provoquer un manque de disponibilité de skippers à court et à moyen terme d'autant plus que le projet commençait à être de plus en plus connu dans les lycées.

Pour la 4^e édition, j'avais proposé à Sailing Passion de m'occuper personnellement de la réservation du bus, car pendant les trois éditions précédentes, j'ai dû attendre deux heures à minuit, dans le froid sur le parking désert du Glacis avec une centaine de personnes, les enfants et leurs parents, sans avoir de nouvelles et sans avoir de réponse ni de personne responsable sur place pour s'occuper des questions des élèves et des parents.

Après m'être distancé de la Schools' cup, l'offre pour le bus dont je me suis occupé était restée parfaitement valable ce que je n'ai d'ailleurs pas manqué d'affirmer dans mon courriel du 27 octobre 2015 envoyé à Madame Rey Ariane.

Puis, il subsiste un doute quant au volet commercial de l'organisation de la Schools' cup. Ainsi Sailing Passion asbl a toujours insisté pour remplir les bateaux à leur capacité maximale de 8 personnes en général, ce qui est bien convivial en soirée, mais en journée cette promiscuité est plutôt gênante pour une pratique sérieuse et active de la voile. Finalement lors de notre dernière réunion de préparation commune, Madame Rey Ariane m'avait demandé quelles seraient mes « marges » dans la réservation du bus. J'avoue que je ne puis donner d'autre explication à cette question que le fait de collecter plus d'argent auprès des élèves pour garder une marge financière, ce qui à mes yeux est totalement inacceptable.

J'espère que mon point de vue aura servi à élucider et à clarifier un certain nombre de points et qu'il aura surtout servi à mieux comprendre les raisons fondées de ma décision et que mes « pratiques » sont loin d'être déshonorantes puisque j'ai essayé jusqu'au dernier moment de rassembler tous les acteurs concernés, malheureusement et visiblement sans succès.

Mais indépendamment de tout cela, je récusé formellement toutes les insinuations qui porteraient à croire que j'aurais manqué à d'éventuelles obligations envers Sailing Passion ou d'avoir violé des dispositions légales comme la « School's cup » qui n'est, à ma connaissance, pas une marque déposée. Par ailleurs, je ne vois ni comment ni pourquoi on pourrait interdire à quiconque de louer des bateaux pour organiser un événement nautique avec des élèves, d'autant plus que « Sailing Schools » est une vraie régates dotée d'un comité de course fourni par le Groupement luxembourgeois de croisière et de régates (GLCR), contrairement au « Schools' cup » qui est un événement nautique et qui peut également avoir sa raison d'être.

En ce qui concerne la dénomination « Sailing Schools », le nom résulte simplement du fait que les écoles font de la voile, et qu'en anglais il n'y a tout simplement pas d'autres termes que « sailing » et « schools » pour désigner la voile et les écoles. Le fait que « Sailing Passion » y voit du pillage ou une violation de la propriété intellectuelle est une fois de plus révélateur de l'attitude insidieuse de « Sailing Passion ». Mais qu'à cela ne tienne, il est de toute façon prévu de trouver un nom plus spectaculaire pour la régates.

C'est la non résolution récurrente du problème de l'assurance, l'approche pseudo-juridique très hautaine par moments envers la FLV et le GLCR ainsi que maintenant envers moi-même, le manque de tout esprit collégial et sportif envers des skippers responsables, ainsi que le doute commercial qui m'ont finalement amené à me distancer de « Sailing Passion asbl », et ceci non sans avoir essayé jusqu'au dernier moment et malgré tous les problèmes, de rassembler tous les acteurs concernés autour d'une même table. Mais le fait que in fine la présidente de « Sailing Passion asbl », Madame Rey Lou n'a pas hésité à formuler des insinuations voire des accusations non fondées qu'elle n'a pas hésité à vous envoyer sans avoir assisté personnellement ni aux réunions ni aux événements en question ainsi que le fait que son asbl n'hésite pas à afficher des logos et parrainages dont elle n'a même pas demandé d'accord écrit, a provoqué en moi une perte de confiance irrémédiable dans la bonne foi et les qualités morales de Sailing Passion asbl.

Tout en vous assurant que je reste à votre entière disposition pour tout renseignement supplémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur Dax, l'expression de mes sentiments distingués.

Claude Christnach (Directeur du Lycée Josy Barthel Mamer)



9) Désignation de bureau de vote et élections.

Il n'est pas jugé utile de constituer de bureau de vote.

Au vu des candidatures reçues en bonne et due forme, le poste de vice-président pour un nouveau terme de 2 ans sera assuré par **Nick Goerens** (CNL), celui de trésorier pour un terme de 2 ans par **Serge Courtois** (GLCR), le poste de Secrétaire Général pour un terme de 2 ans par **Jean-Jacques Gelhausen** (GLCR), et enfin le poste de **membre** sans fonction spécifique sera rempli par **Claude Welter** (YCL).

9) Fixation des cotisations.

Les cotisations pour 2017 restent fixées à 5 € par membre d'un club.

10) Divers

Néant.

Prochaine date de réunion de comité-directeur : mercredi 22 mars 2017 19h.00

Fin de l'assemblée générale à 20:00 heures

Le secrétaire général,
Jean-Jacques Gelhausen